



Répartition de tantièmes pour l'entretien d'une servitude

Par **rahan**, le **25/01/2008** à **15:17**

je suis en train d'élaborer un protocole d'entretien d'une servitude avec 6 autres propriétaires. l'un d'eux (le + "gros"); j'entend par là qu'il a un petit immeuble avec des logements locatifs ne veux pas calculer le nombre de tantièmes en fonction du nombre de véhicules (ce dernier estimé par rapport à la taille des appartements et des villas concernés).

un T1=1 véhicule =1 tantième

un T2,T3=2véhicules=2tantièmes

une villa =2 véhicules=2tantièmes

En fait il ne veux que 2 tantièmes alors qu'en réalité la somme des véhicules de ses locataires est de 13.

IL en découle automatiquement que lors de la répartition des frais de travaux il s'en "tirera" pour pas cher ,en rapport avec les dégradations occasionnées.

que pouvons nous faire pour le faire infléchir?

A moins que ce soit une répartition couramment acceptée et validée dans ces situations là.

merci pour votre participation.